

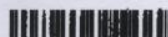


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE L'HOSPITALISATION ET DE L'ORGANISATION DES SOINS

Sous-Direction Qualité et Fonctionnement des établissements de santé
Bureau qualité et sécurité des soins en établissements de santé



39305950*28656*0054*C6 1/3

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Sous-direction Prévention des risques infectieux

POLYCLINIQUE SYNERGIA
RPT DE L'AMITIÉ
84208 CARPENTRAS CEDEX

26 JAN. 2008

Paris, le 22 janvier 2008

A l'attention du directeur de l'établissement et du président du CLIN
(ou de la sous-commission de la CME en charge des mêmes attributions)

RESULTATS DU TABLEAU DE BORD
DES INFECTIONS NOSOCOMIALES POUR L'ANNEE 2006

Numéro FINESS : 840017172

Catégorie : 05-CL SUP 100 LP

1 - Indice composite des activités de lutte contre les IN

1 - ICALIN	Organisation sur 33	Moyens sur 33	Actions sur 34	ICALIN sur 100	Classe
2006	31	33	33,5	97,5	A
2005	32	33	33,5	98,5	A
2004	30	18	30,5	78,5	C

2 - Indicateur de consommation des solutions hydro-alcooliques

2 - ICSHA	Consommation déclarée (en L)	Objectif personnalisé (en L)	ICSHA en %	Classe
2006	414,5	684,7	60,5	C
2005	270	719,9	37,5	C

3 - Surveillance des infections du site opératoire

3 - SURVISO	Enquête	Nb services
2006	Oui	1/1
2005	Oui	1/1

4 - Indice composite de bon usage des antibiotiques

4 - ICATB	Organisation sur 4	Moyens sur 8	Actions sur 8	ICATB sur 20	Classe
2006	4	7	8	19	A

SCORE AGREGE 2006

RESULTAT SUR 100	Classe
86,15	A



MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**DIRECTION DE L'HOSPITALISATION
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS**
Sous-direction Qualité et Fonctionnement des établissements de
santé
Bureau qualité et sécurité des soins en établissements de santé

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
Sous-direction Prévention des risques infectieux

Le 21 janvier 2008

NOTE A L'ATTENTION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

**TRANSMISSION DES RÉSULTATS DÉFINITIFS 2006
DU TABLEAU DE BORD DES INFECTIONS NOSOCOMIALES**

RECOMMANDATION D'UTILISATION DU SCORE AGRÉGÉ

Les établissements de santé trouveront ci-joint les résultats définitifs 2006 de leur tableau de bord des infections nosocomiales sur les indicateurs ICALIN, ICSHA, SURVISO et ICATB, comme annoncé en novembre 2007, **accompagné d'un score agrégé**. Ces résultats prennent en compte les demandes de corrections adressées par courrier électronique en décembre 2007 et validées par l'administration.

A - AFFICHAGE DES RÉSULTATS : SCORE AGRÉGÉ, ÉVOLUTION POUR FACILITER LA LECTURE DES RÉSULTATS

Le tableau de bord des infections nosocomiales répond à deux objectifs : l'un de transparence pour les usagers et l'autre de pilotage pour les établissements.

Si l'outil peut-être le même, sa lecture et son utilisation par les usagers et par les professionnels ne sont pas identiques.

Le tableau de 2006 repose sur quatre indicateurs (ICALIN, ICSHA, SURVISO et ICATB) explorant des domaines complémentaires de la lutte contre les infections nosocomiales.

Le Ministère chargé de la santé vient de développer un **score agrégé** élaboré à partir des résultats de chacun des indicateurs pour améliorer la lecture du tableau de bord.

En tant que professionnels les indicateurs pris individuellement vous permettent d'identifier les domaines à améliorer.

Pour les usagers ce score agrégé offre par catégorie d'établissements un affichage simplifié des quatre indicateurs sous forme d'une classe de A à E et d'une note sur 100.

Les résultats seront disponibles sous la forme d'un nouveau moteur de recherche sur le site http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/nosoco/tab_bord/ d'ici fin janvier 2008.

B - PRECISIONS SUR LES INDICATEURS

Les modalités techniques (cotation des items, pondération, limites de classes, ...) sont détaillées dans les fiches techniques correspondantes aux indicateurs ou au score agrégé et disponibles en ligne sur le site internet du Ministère à l'adresse suivante : http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/nosoco/tab_bord/

C - PRECISIONS SUR LE SCORE AGREGE

La note est sur 100. Le poids relatif de chaque indicateur dans ce score agrégé est fixé ainsi : ICALIN 40%, ICSHA 30%, ICATB 20%, SURVISO 10% ce qui revient à dire que ICALIN vaut au maximum 40 points, ICSHA 30 points, ICATB 20 points et SURVISO 10 points.

La formule du score est :

$$\text{Score agrégé} = (\text{ICALIN} \times 0,4) + (\text{ICSHA} \times 0,3) + \text{ICATB} + \text{SURVISO}$$

Elle s'adapte en fonction de l'activité de l'établissement qui peut ne pas être concerné par tous les indicateurs. Les points du, ou des, indicateurs absents sont redistribués au prorata du poids résiduel des indicateurs présents.

Les limites de classes sont calculées pour chaque catégorie d'établissements selon la même formule appliquée aux limites de classes des indicateurs correspondants.

Pour plus de précisions, se reporter à la fiche technique du score agrégé (http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/nosoco/tab_bord/)

Cas particulier de l'indicateur en chirurgie : SURVISO

Dans le score SURVISO le pourcentage de services de chirurgie effectuant une surveillance a été coté selon la manière suivante (maximum 10) :

Absence d'enquête d'incidence des ISO	0 point
Enquête dans < 50% des services	4 points
50% des services ≤ Enquête dans < 75% des services	6 points
Enquête dans ≥ 75% des services (*)	10 points

(*) Une enquête réalisée dans au moins 75% des services de chirurgie est l'objectif fixé par le Programme national de LIN 2005-2008

EXEMPLE :

Si les résultats de vos indicateurs sont : ICALIN = 95, ICSHA = 54, ICATB = 14, SURVISO = 4 (surveillance des ISO dans moins de 50% des services de chirurgie),

$$\text{Votre Score agrégé est} = (95 \times 0,4) + (54 \times 0,3) + 14 + 4 = 72,2$$

Exemples : Quelques limites de classes pour

1 - CHR-CHU : E < 44,30 ≤ D < 62,15 ≤ C < 80,70 ≤ B < 91,10 ≤ A

2 - CH-CHG < à 300 lits : E < 28,32 ≤ D < 46,06 ≤ C < 70,05 ≤ B < 84,65 ≤ A

7 - Cliniques MCO ≥ à 100 lits : E < 32,80 ≤ D < 48,65 ≤ C < 71,30 ≤ B < 85,38 ≤ A

Ainsi, avec 72,2 points pour le score agrégé, si vous êtes un CH-CHG < à 300 lits, ou une Cliniques MCO ≥ à 100 lits, vous aurez un score agrégé en B, si vous êtes un CHU vous aurez un score en C.

Pour tout complément d'information sur ces résultats, vous pouvez vous adresser au référent régional de la lutte contre les infections nosocomiales de la DRASS de votre région.